



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 25 octobre 2018

n° 171-18 C

Objet : RS - Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de la Fête de la Terre 2018 à Jarsy, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles

- date de convocation le 19 octobre 2018 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-cinq octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Marc Chauvin à Daniel Rochaix - de Nathalie Colin-Cocchi à Christine Dioux - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Annick Bonniez - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Christian Gogny à Michel Dyen - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Benoit Perrotton à Sylvie Koska - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet

• conseillers excusés : 11

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Frédéric Bret - Albert Darvey - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Dominique Pommat - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 25 octobre 2018

délibération **n° 171-18 C**

objet **RS - Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de la Fête de la Terre 2018 à Jarsy, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, indique que par un courrier du 15 février 2018, les Jeunes Agriculteurs de Savoie ont sollicité Grand Chambéry au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles (action 8B du Schéma agricole) pour l'organisation de la Fête de la Terre les 28 et 29 juillet 2018 à Jarsy.

La Fête de la Terre est devenue un évènement incontournable du département. L'agriculture savoyarde, ainsi que l'ensemble de ses filières et de ses métiers, y sont représentés et mis en avant : animaux, produits artisanaux et du terroir, démonstrations des savoir-faire, spécificités du terroir agricole savoyard.

Les partenaires sollicités sont le Conseil Savoie Mont Blanc, Grand Chambéry et le Parc naturel régional du massif des Bauges, la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc et des partenaires de la profession agricole, des partenaires historiques dans le secteur des banques et assurances et la commune de Jarsy pour son aide technique.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de l'édition 2018 de la Fête de la Terre.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu le budget 2018,

Vu le courrier de demande d'aide des Jeunes Agriculteurs de Savoie du 15 février 2018,

Vu l'avis de la commission chargée de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique du 29 mars 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie à hauteur de 1 500 € maximum pour l'organisation de l'édition 2018 de la Fête de la Terre à Jarsy. Cette aide sera versée sous réserve de production d'un bilan et d'un budget consolidé à l'issue de l'évènement,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer tout document à intervenir.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 171-18 C

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de la Fête de la Terre 2018 à Jarsy, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 25 octobre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181025-lmc1H21381H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21381H1

Date de transmission en Préfecture : 09 novembre 2018

Date de réception en Préfecture : 09 novembre 2018